

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Secrétariat Général
2025-DEC-25

DECISION

CONSTRUCTION DE LA CITE EDUCATIVE SIMONE VEIL

Lot 01 – Installation de chantier / Gros œuvre / Charpente

Lot 02 – Façades / Couverture / Etanchéité

Lot 03 – Menuiseries extérieures / Protection solaire

Lot 04 – Serrurerie / Métallerie

Lot 05 – Plâtrerie / Cloisons doublage / Plafonds

Lot 06 – Chauffage / Ventilation / Climatisation / Désenfumage / Plomberie

**Lot 07 – Electricité courants forts / Courants faibles / Gestion technique de bâtiment /
Système de sécurité incendie**

Lot 08 – Appareils élévateurs

Lot 09 – Menuiseries intérieures

Lot 10 – Revêtements de sol et muraux

Lot 11 – Peinture / Signalétique

Le Maire de la Commune de Chanteloup-les-Vignes,

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 2 juin 2020 donnant au Maire délégation pour traiter les affaires qui relèvent normalement de la compétence de l'Assemblée Communale,

Considérant la procédure d'appel d'offre ouverte publiée sur le profil acheteur achatpublic.com, au BOAMP le 08 avril 2024 et au JOUE le 09 avril 2024 avec une date limite de remise des offres le 03 juin 2024.

Considérant les cinquante-deux offres reçues, pour le lot 01 – Installation de chantier / Gros œuvre / Charpente, pour le lot 02 – Façades / Couverture / Etanchéité, pour le lot 03 – Menuiseries extérieures / Protection solaire, pour le lot 04 – Serrurerie / Métallerie, pour le lot 05 – Plâtrerie / Cloisons doublage / Plafonds, pour le lot 06 – Chauffage / Ventilation / Climatisation / Désenfumage / Plomberie, pour le lot 07 – Electricité courants forts / Courants faibles / Gestion technique de bâtiment / Système de sécurité incendie, pour le lot 08 – Appareils élévateurs, pour le lot 09 – Menuiseries intérieures, pour le 10 – Revêtements de sol et muraux et pour le lot 11 – Peinture / Signalétique,

Considérant l'attribution décidée par la commission d'appel d'offre qui s'est réunie le 28 avril 2025 après avoir noté les offres conformément aux critères figurant dans le règlement de consultation,

DECIDE

Article 1^{er} :

DE SIGNER le marché de travaux pour la construction de la Cité Educative Simone Veil :

- Lot 01 : Installation de chantier / Gros œuvre / Charpente avec la société DONATO, sis 14 rue des Champs Odés, 78200 BUCHELAY.
- Lot 02 : Façades / Couverture / Etanchéité avec la société SARMATES SAS, sis 5 rue Nicéphore Niepce, Z.I SUD, 91420 MORANGIS.
- Lot 03 : Menuiseries extérieures / Protection solaire avec la société SAS ALPROFER, sis 30 rue de Saint-Denis de Gastines, 53500 ERNEE.
- Lot 04 : Serrurerie / Métallerie avec la société LESUEUR METALLERIE, sis 22 bis Rue François le Camus, 27400 LOUVIERS.
- Lot 05 : Plâtrerie / Cloisons doublage / Plafonds avec la société MPCN, sis 21 rue André Chapart, 78710 ROSNY-SUR-SEINE.

- Lot 06 : Chauffage / Ventilation / Climatisation / Désenfumage / Plomberie avec la société SARL CLPC, 14/16 Route de Nogent Le Roi, 78113 BOURDONNE.
- Lot 07 : Electricité courants forts / Courants faibles / Gestion technique de bâtiment / Système de sécurité incendie avec la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES IDF, sis 37 rue Charles Edouard Jeanneret, 78300 POISSY.
- Lot 08 : Appareils élévateurs avec la société NOUVELLE SOCIETE D'ASCENSEUR (NSA), sis ZE du Grand Large, 6 rue de la Goélette, 86280 SAINT BENOIT.
- Lot 09 : Menuiseries intérieures avec la société JPV BATIMENT SAS, sis 590, rue Jacques Monod, BP 1720, 27017 EVREUX CEDEX.
- Lot 10 : Revêtements de sol et muraux avec la société SAS BONAUD, sis 202, rue Henri Becquerel, 27000 EVREUX.
- Lot 11 : Peinture / Signalétique avec la société ETABLISSEMENT A. SIMON, sis 5 rue Pasteur, 78700 CONFLANS STE HONORINE.

Article 2 :

Ce contrat est conclu aux conditions suivantes :

- Lot 01 : Installation de chantier / Gros œuvre / Charpente : 4 491 178,97 € HT soit 5 389 414,77 € TTC
- Lot 02 : Façades / Couverture / Etanchéité : 1 484 300,54 € HT soit 1 781 160,65 € TTC
- Lot 03 : Menuiseries extérieures / Protection solaire : 1 386 021,86 € HT soit 1 663 226,23 € TTC
- Lot 04 : Serrurerie / Métallerie : 1 426 620,93 € HT soit 1 711 945,12 € TTC
- Lot 05 : Plâtrerie / Cloisons doublage / Plafonds : 742 213,34 € HT soit 890 656,01 € TTC
- Lot 06 : Chauffage / Ventilation / Climatisation / Désenfumage / Plomberie : 1 824 357,60 € HT soit 2 189 229,12 € TTC
- Lot 07 : Electricité courants forts / Courants faibles / Gestion technique de bâtiment / Système de sécurité incendie : 1 231 973 € HT soit 1 478 369 € TTC
- Lot 08 : Appareils élévateurs : 141 600 € HT soit 169 920 € TTC
- Lot 09 : Menuiseries intérieures : 631 661,43 € HT soit 757 993,72 € TTC
- Lot 10 : Revêtements de sol et muraux : 441 667 € HT soit 530 000,40 € TTC
- Lot 11 : Peinture / Signalétique : 155 082,38 € HT soit 186 098,86 € TTC

Durée du contrat : La durée du marché est de 25 mois tous lots confondus. La durée du marché commence à courir à compter de l'ordre de service de démarrage des prestations. Chaque phase et chaque lot feront également l'objet d'un ordre de service de démarrage. Le marché n'est pas reconductible.

Article 3 :

La présente décision sera transmise à :

- La Sous-Préfecture de Saint-Germain-en-Laye
- Le Comptable Public

Fait à Chanteloup-les-Vignes, le 11 juin 2025

Le Maire



Catherine ARENOU